

Recyclage SSIAP 1 –

**Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes
(Maintenir les connaissances initiales concernant la sécurité incendie)**

Programme	<ul style="list-style-type: none"> I. Prévention II. Moyens de Secours III. Mise en Situation d'intervention
Objectif	<p>Consolider ses acquis et compétences afin d'être capable d'assurer de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue, la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens meubles ou immeubles.</p> <p>Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, le personnel des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé</p>
Pré- requis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir le SSIAP1 ou équivalent (ERP ou IGH...) et n'avoir pas dépassé sa date de fin de validité triennale - Attestation de pratique SSIAP1 de 1607 heures sur les 36 derniers mois. - Être titulaire de l'attestation de l'AFPS/PSC 1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité. -et Aptitude médicale pour l'exercice de la profession
Modalités d'évaluation	<p>La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.</p> <p>Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau</p> <p>Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.</p>
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS, 15 stagiaires maximum
Durée	14 heures ou 2 jours hors pause et temps de déplacement
Tarif	200 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours) si titulaire SST 300 Euros avec certification SST
Moyens Techniques et Pédagogiques	<p><u>Moyens pédagogiques :</u> Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet</p> <p><u>Méthodes pédagogiques :</u> Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites...)</p>